



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 18-21 février 2025

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 4 décembre 2024	WFP/EB.1/2025/7-A/2/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Iraq (2025-2029)

Durée	1 ^{er} mars 2025–31 décembre 2029
Coût total pour le PAM	163 483 416 dollars É.-U.

Résumé

À peine sorti d'une période de conflit et d'insécurité, l'Iraq a entrepris une démarche ambitieuse pour s'attaquer aux changements climatiques, aux problèmes de protection sociale, à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Cependant, les défis à relever demeurent considérables: la pauvreté est largement répandue et les perspectives d'emploi sont rares pour une population jeune et en pleine expansion; les taux de chômage et de sous-emploi sont particulièrement élevés parmi les jeunes, les femmes et les personnes handicapées; et les inégalités empêchent les femmes de prendre part au développement économique et social du pays. En 2024, le Gouvernement iraquien continue de rencontrer des difficultés pour faire face aux besoins humanitaires de la population, alors que le pays compte plus d'un million de personnes déplacées et 4,8 millions de personnes retournant chez elles, et accueille toujours environ 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Les changements climatiques constituent une menace pour les systèmes alimentaires nationaux: les pénuries d'eau et la dégradation de l'environnement réduisent les moyens dont l'Iraq dispose pour augmenter sa productivité agricole, ce qui le rend de plus en plus dépendant des importations de produits alimentaires pour subvenir aux besoins de sa population. La malnutrition est une préoccupation croissante, en particulier l'obésité, causée par de mauvaises habitudes alimentaires, tandis que l'inefficacité des filets de protection sociale et le manque de

Coordonnateurs responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Bureau régional pour le Moyen-Orient,
l'Afrique du Nord et l'Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

M. M. Yahia
Directeur de pays
courriel: mageed.yahia@wfp.org

perspectives dans le secteur privé nuisent aussi aux efforts déployés pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Au fil du temps, le PAM est passé du rôle d'agent d'exécution des programmes à celui de catalyseur; son action est de plus en plus concentrée sur l'appui apporté au Gouvernement et le transfert de la responsabilité des programmes aux partenaires gouvernementaux en mesure de satisfaire efficacement les besoins de la population en matière de sécurité alimentaire. Conformément au programme de protection sociale et de développement du Gouvernement, le PAM entend, au titre du présent plan stratégique de pays, intensifier son action en faveur de systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs et inclusifs. Il s'efforcera d'accélérer le renforcement de la résilience des ménages, des communautés et des institutions face aux changements climatiques, et d'améliorer l'inclusion économique des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire, notamment de façon à renforcer les systèmes alimentaires et à réduire la charge qui pèse sur les filets de sécurité nationaux. Le PAM modélisera les modes opératoires adoptés et fournira une assistance technique ainsi qu'un appui opérationnel pour faire en sorte que les initiatives de renforcement des capacités favorisent les liens entre la gestion des risques de catastrophe, la protection sociale et des systèmes alimentaires résilients, notamment au moyen d'approches facilitant l'adaptation aux changements climatiques et de nature à transformer la dynamique des relations entre les femmes et les hommes, tout en sensibilisant à la nutrition et à une alimentation saine.

Conformément au plan "Vision 2030" de l'Iraq, au plan national de développement pour 2024-2028 du Gouvernement et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2025-2029), le plan stratégique du PAM pour l'Iraq (2025-2029) vise à obtenir les effets directs suivants:

- Les personnes touchées par une crise en Iraq, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes retournant chez elles, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels pendant et après la crise;
- D'ici à 2029, les personnes ciblées en Iraq disposent de moyens d'existence plus résilients et bénéficient de meilleurs systèmes alimentaires;
- D'ici à 2029, les institutions nationales et infranationales iraqiennes sont mieux à même d'anticiper les chocs et les facteurs de perturbation, de s'y préparer, de s'y adapter et d'y faire face grâce à une meilleure gestion des risques de catastrophe et à un système de protection sociale plus efficace.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'Iraq (2025–2029) (WFP/EB.1/2025/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 163 483 416 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, l'Iraq occupe le 128^e rang sur 193 pays selon l'indice de développement humain¹. La population iraquienne, contrastée, compte plusieurs minorités ethniques, religieuses et linguistiques. L'Iraq, dont plus de 60 pour cent des habitants ont moins de 24 ans² et 70 pour cent vivent en milieu urbain, devrait voir sa population passer de 43 millions en 2023 à 74 millions d'ici à 2050³. L'économie iraquienne est fortement tributaire des recettes pétrolières, qui représentent 42 pour cent du produit intérieur brut annuel et 85 pour cent des dépenses publiques⁴, ce qui rend l'économie très vulnérable face aux fluctuations des cours du pétrole.
2. Le Gouvernement iraquien a progressé sur la voie ambitieuse d'un développement inclusif et durable, et fait son possible pour surmonter des défis considérables et interdépendants liés à l'environnement, à la sécurité, aux politiques et à la situation socioéconomique. Toutefois, des décennies de conflit et d'instabilité politique ont laissé une infrastructure en ruine, compromis la fourniture de services sociaux de base et fragilisé l'approvisionnement en eau et en énergie. En avril 2024, plus de 4,8 millions d'Iraqiens avaient regagné leur foyer, mais plus d'un million étaient encore déplacés, et avaient besoin pour nombre d'entre eux d'une assistance pour faire face à leurs besoins, se réinsérer dans leurs communautés et reconstituer leurs moyens d'existence⁵. La stratégie de transition humanitaire de 2024 souligne que près d'un million de personnes déplacées et de personnes retournant chez elles continuent d'avoir besoin d'une assistance humanitaire, alors que parallèlement, l'Iraq accueille et vient en aide à 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 247 000 sont des réfugiés syriens vivant dans la région du Kurdistan iraquien.
3. Les changements climatiques, marqués par de fréquentes vagues de chaleur extrême, des pénuries d'eau et des niveaux de salinité élevés, constituent une menace majeure pour les systèmes alimentaires nationaux. L'Iraq, qui se place au 21^e rang sur 167 pays susceptibles d'être confrontés à un stress hydrique en 2040⁶, doit également faire face à divers aléas naturels, comme les sécheresses, les inondations, les tempêtes de sable et les tremblements de terre. Au vu de l'augmentation de la fréquence et de la gravité de ces phénomènes, les changements climatiques apparaissent comme l'une des menaces les plus importantes qui pèsent sur la sécurité alimentaire; dans un rapport datant de 2022, la Banque mondiale soulignait la vulnérabilité de l'Iraq face aux changements climatiques et appelait à agir de toute urgence⁷.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2024. *Rapport sur le développement humain 2023-2024. Sortir de l'impasse: repenser la coopération dans un monde polarisé.*

² Organisation mondiale de la Santé. *Données sur l'Iraq en 2023* (en anglais uniquement).

³ Organisation des Nations Unies. 2023. *Common Country Analysis: Iraq 2023.*

⁴ Banque mondiale. 2022. *The World Bank in Iraq: Overview.*

⁵ Organisation internationale pour les migrations. 2024. *Navigating the Effects of Displacement: Iraq. Insights From Internally Displaced, Host Community and Returnee Populations.*

⁶ World Resources Institute (Institut des ressources mondiales). 2015. *Aqueduct Projected Water Stress Country Rankings.* Le modèle utilise des données climatologiques et socioéconomiques pour évaluer et classer le stress hydrique à venir, qui permet de mesurer la concurrence pour l'accès à l'eau et le degré d'épuisement des eaux de surface.

⁷ Banque mondiale. 2022. *Iraq – Country Climate and Development Report.*

4. L'Iraq est classé au 154^e rang sur 156 pays selon l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes⁸. Sur les 11 pour cent de femmes actives que compte le pays, la plupart travaillent dans le secteur public formel, dans l'éducation, ou bien comme ouvrières agricoles qualifiées dans le secteur informel. Des politiques et des normes sociales restrictives, des perspectives d'emploi limitées et une répartition inégale des tâches au sein des ménages entravent la participation des femmes à l'activité économique. Bien qu'elles soient indispensables à l'économie locale et rurale, les femmes rurales se heurtent à des normes culturelles et des pratiques traditionnelles qui restreignent leur accès aux ressources, aux soins de santé et aux processus de décision communautaires⁹.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. L'Iraq a fait sien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a établi à cet effet le plan "Vision 2030" et le plan de développement national pour 2024-2028. Le programme d'action du Gouvernement consiste à combattre la corruption, lutter contre le chômage, réduire la pauvreté et la vulnérabilité, réformer l'économie et les finances et améliorer les services publics. Un comité national pour le développement durable, présidé par le Ministère du plan, surveille les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'Iraq a présenté deux examens nationaux volontaires, en 2019 et 2021. Malgré tout, les données nécessaires pour mesurer les progrès réalisés vis-à-vis des ODD font défaut, et seules celles disponibles pour 9 des 17 ODD sont suffisantes¹⁰. Le rapport de 2023 sur le développement durable classe l'Iraq au 105^e rang sur 166 pays, avec 41 pour cent des cibles des ODD atteintes ou en voie de l'être¹¹.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

6. Le plan de développement national pour 2024-2028 donne la priorité à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté et pour ce faire, prévoit un programme d'investissement dans la protection sociale, l'adaptation aux changements climatiques et le développement du capital humain. Au titre de ce plan, le Gouvernement collabore avec les partenaires de l'action humanitaire pour trouver des solutions durables d'aide aux personnes déplacées¹².
7. *Accès à l'alimentation.* Le système public de distribution offre un accès quasi universel à certains aliments de base et parvient actuellement à atteindre la majeure partie de la population, ce qui grève considérablement les budgets nationaux et nuit à l'efficacité du ciblage des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire. L'Iraq étant fortement tributaire des importations pour couvrir les besoins alimentaires de sa population, l'accès à la nourriture varie en fonction des fluctuations de prix engendrées par les cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires. En 2023, le taux de hausse des prix à la consommation était de 7,2 pour cent¹³. Avec l'augmentation du coût d'un assortiment alimentaire nutritif, l'accès à une alimentation saine devient compliqué.

⁸ Forum économique mondial. 2021. *Global Gender Gap Report 2021*. Le score mesure l'égalité entre les sexes en fonction des différences d'accès qui existent entre les femmes et les hommes dans quatre domaines clés: la participation à l'économie et les perspectives économiques, le niveau d'études, la santé et la survie et l'émancipation politique.

⁹ Organisation des Nations Unies. 2023. *Common Country Analysis: Iraq 2023*.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Organisation des Nations Unies. 2024. *Projet de Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable – Iraq (2025-2029)* (non publié).

¹² Gouvernement iraquien, Ministère du plan. *Cadre général du Plan de développement national*. (Présentation PowerPoint, non publiée); Équipe de pays pour l'action humanitaire en Iraq. 2024. *Roadmap: Accelerating the Implementation of the National Plan to Resolve Displacement in Iraq*.

¹³ Banque mondiale. 2023. *Iraq Economic Monitor – Reemerging Pressures: Iraq's Recovery at Risk. Spring/Summer 2023*.

8. La pauvreté reste la principale cause de l'insécurité alimentaire en Iraq, où l'on estime à 30 pour cent la proportion de la population vivant dans la pauvreté, dont plus de 8 millions d'enfants en situation de pauvreté multidimensionnelle¹⁴. Le taux de chômage est de 11 pour cent chez les adultes et plus de trois fois supérieur chez les jeunes, soit près de 36 pour cent¹⁵. La situation de l'emploi se caractérise par un secteur public fort, représentant 37 pour cent de la population active, une généralisation des emplois informels, et une faible participation des femmes (10 pour cent de la population active)¹⁶ et des personnes handicapées (11 pour cent)¹⁷.
9. *Élimination de la malnutrition*. Selon le Rapport sur la nutrition mondiale, entre 2011 et 2018, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a diminué de moitié en Iraq pour s'établir à 9,9 pour cent¹⁸; en revanche, la prévalence de l'obésité chez les enfants et les adolescents âgés de 5 à 19 ans serait passée de 12 pour cent en 2011 à 18 pour cent en 2022¹⁹. La mauvaise alimentation est à l'origine d'une hausse des maladies non transmissibles, telles que le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires²⁰. Dans les familles plus pauvres, la dépendance à l'égard des aliments de base fournis par le système public de distribution est susceptible de contribuer à une consommation excessive d'aliments très caloriques dont la teneur en nutriments est faible.
10. *Productivité et revenus des petits exploitants*. L'emploi dans l'agriculture est presque entièrement informel, même s'il représente 20 pour cent de l'ensemble des emplois²¹. Les terres arables, pour la plupart non irriguées, ne représentent que 21 pour cent du territoire, et près de la moitié est consacrée aux pâturages saisonniers en raison de la mauvaise qualité des sols²². Du fait des chocs liés au climat, les petits exploitants agricoles sont plus exposés au risque de perdre leurs moyens d'existence; on estime à 130 000 le nombre d'Iraqiens déplacés en raison des conséquences des changements climatiques tandis que 40 pour cent de terres arables du sud du pays sont menacées par la désertification²³.
11. *Systèmes alimentaires durables*. La filière alimentaire subit des pertes importantes imputables à de mauvaises méthodes de récolte, d'entreposage, de conditionnement et de transport²⁴. Les chocs liés au climat contribuent à réduire davantage le rendement des récoltes et la superficie des terres arables. La dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et la place prédominante qu'occupe la source principale de revenus d'exportation exposent le système alimentaire à des risques supplémentaires. Les politiques gouvernementales et les procédures bureaucratiques relatives au système alimentaire, bien que parfois nécessaires, ont fait perdre des occasions au secteur privé et nui à la fourniture de services financiers aux petits exploitants agricoles.

¹⁴ Organisation des Nations Unies. 2023. *Common Country Analysis: Iraq 2023*.

¹⁵ Organisation internationale du Travail. 2022. *Iraq Labour Force Survey 2021*.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Organisation internationale du Travail. 2024. *Iraq National Strategy to prevent and reduce inequalities in the World of Work (2024-2028)*.

¹⁸ Global Nutrition Report. *Country Nutrition Profiles: Iraq*.

¹⁹ Organisation mondiale de la Santé. Données: *Prévalence de l'obésité chez les enfants âgés de 5 à 19 ans. Iraq*. (consulté en juillet 2024).

²⁰ Sabeeh, H.K., Ali, S.H. et Al-Jawaldeh, A. 2022. "Iraq Is Moving Forward to Achieve Global Targets in Nutrition" dans *Children*, 9(2): 215.

²¹ Organisation des Nations Unies. 2023. *Common Country Analysis: Iraq 2023*.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2021. *Agricultural value chain study in Iraq - Dates, grapes, tomatoes and wheat*.

²³ Conseil norvégien pour les réfugiés. 2023. *Inadequate and inequitable: water scarcity and displacement in Iraq*.

²⁴ Ibid.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

12. *Cohérence des politiques.* Dans son plan de développement national, le Gouvernement invite les donateurs et les organismes concernés à mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités pour appuyer son programme social, notamment dans les domaines de l'assistance sociale, de l'alimentation scolaire et de la gestion des risques de catastrophe, et permettre aux institutions et aux systèmes de fournir des services efficaces et inclusifs qui soient réactifs face aux chocs et en mesure de s'adapter aux risques croissants dus aux changements climatiques. Plus de 5 millions de personnes bénéficient du filet national de protection sociale, qui est le principal programme d'atténuation de la pauvreté reposant sur des aides de type monétaire au sein du système de protection sociale²⁵. Toutefois, des difficultés persistent, et les données de 2020 indiquent que près de 27 pour cent des personnes vulnérables ont reçu une aide financière dans le cadre des programmes d'aide sociale, mais que seul 1,4 pour cent des personnes lourdement handicapées a reçu une allocation financière pour invalidité²⁶.
13. Malgré les travaux considérables entrepris pour établir en Iraq un registre unique visant à faciliter l'interopérabilité entre différents programmes de protection sociale et divers systèmes informatiques nationaux, l'usage insuffisant des technologies de l'information et de la communication, conjugué à des capacités limitées de dématérialisation, empêche le projet d'avancer comme il faudrait. Des améliorations visant à soutenir la réforme nationale et les opérations de dématérialisation aideraient le Gouvernement à élargir la couverture et les prestations de protection sociale, en s'appuyant sur une approche fondée sur le cycle de vie. Le Gouvernement a demandé au PAM son appui pour mettre au point des passerelles d'accès à l'indépendance financière qui proposent aux bénéficiaires des moyens d'assurer seuls leur subsistance et les aident à s'extraire de la pauvreté chronique et de la dépendance à l'égard de l'assistance sociale, ce qui allégerait la charge qui pèse sur les budgets nationaux.
14. *Renforcement des partenariats mondiaux.* En 2021, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de lutter contre les changements climatiques au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et s'est fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2023, il a rejoint la Coalition pour l'alimentation scolaire et a inclus le programme d'alimentation scolaire dans le système national de protection sociale. Cependant, apporter une aide à tous les écoliers en Iraq reste une gageure, notamment en raison des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement, à la dématérialisation et à la gestion des programmes.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

15. L'analyse commune de pays a montré que les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes retournant chez elles et certaines minorités ethniques sont parmi les populations les plus vulnérables de l'Iraq²⁷. La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition qui touchent ces groupes sont de plus en plus préoccupantes, d'autant que l'accès aux services est généralement plus difficile pour eux. Les taux élevés de chômage et de sous-emploi et les risques de fluctuation des prix des produits alimentaires et de chocs liés au climat sont autant de facteurs croisés qui aggravent le risque de pauvreté et de malnutrition. En outre, malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour délivrer des documents d'état civil nationaux, on estime à 430 000 le nombre de personnes – notamment des personnes déplacées, des personnes retournant chez elles et des apatrides – auxquelles il manque au

²⁵ Organisation internationale du Travail. 2022. *Position Paper: Building Iraq's Social Protection Floor – Framework and Recommendations*.

²⁶ Organisation des Nations Unies. 2023. *Common Country Analysis: Iraq 2023*.

²⁷ Ibid.

moins une pièce d'état civil essentielle²⁸. Sans ces documents, il leur est impossible d'avoir accès aux services publics de base et aux prestations sociales.

16. *Données et analyse.* Les données quantitatives et qualitatives détaillées collectées sur tout le territoire au niveau communautaire, familial et individuel concernant la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la nutrition et les risques sont très insuffisantes, ce qui compromet la capacité du Gouvernement et d'autres acteurs de déterminer les besoins et de cibler les personnes vulnérables en vue de leur porter assistance. Il est indispensable de pouvoir disposer en temps voulu de données de bonne qualité tant pour la gestion des risques de catastrophe que pour les systèmes de protection sociale.
17. *Cohésion sociale.* Les facteurs de perturbation d'ordre socioéconomique, notamment la frustration des jeunes chômeurs, risquent en permanence de déclencher des troubles sociaux, et sont aggravés par les clivages politiques, les conflits régionaux en cours et les inégalités socioéconomiques. Les inégalités reposant sur l'appartenance ethnique, le sexe et la religion compromettent aussi la cohésion sociale et l'instauration de solutions durables et creusent les écarts qui existent déjà, notamment concernant l'accès à des services essentiels comme l'éducation, les soins de santé et la protection sociale²⁹. Il est donc important de réduire les inégalités et de garantir l'équité et l'inclusion pour améliorer la cohésion sociale³⁰.
18. *Préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise.* La capacité du Gouvernement de réagir efficacement face à des situations d'urgence et de subvenir aux besoins fondamentaux des personnes touchées est compromise par des problèmes touchant la coordination, la gestion de l'information et la capacité logistique d'atteindre les populations. Il est nécessaire qu'il puisse disposer de systèmes d'information appropriés et de capacités suffisantes pour faire face aux chocs – notamment grâce à un appui logistique efficace, à des mesures d'anticipation, à un accès à l'assurance, à un système de protection sociale évolutif, et à une coordination efficace entre les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe – pour assurer une préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise qui soient efficaces et solides.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

19. Le présent plan stratégique de pays (PSP) tire parti des atouts du PAM et de sa longue expérience en Iraq. Très présent au niveau communautaire, le PAM est un partenaire clé apprécié qui encourage le changement au niveau de l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix, contribue aux efforts déployés pour promouvoir la stabilité et la paix à long terme et soutient les capacités du pays pour favoriser un développement adaptatif, inclusif et qui permette de réagir aux chocs.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement en Iraq. 2022. [Sustainable peace in Iraq: An integrated approach to social cohesion](#). (consulté en juillet 2024).

20. L'élaboration du PSP a été guidée par les enseignements tirés d'une évaluation décentralisée des activités d'appui aux moyens d'existence, de création d'actifs et d'adaptation aux changements climatiques menées par le PAM, ainsi que de l'évaluation du PSP réalisée en 2024 et des premiers résultats de l'audit des opérations du PAM en Iraq effectué en 2024³¹. Ces évaluations ont montré que les activités du PAM cadraient bien avec les priorités et les stratégies nationales. Le PAM faisait preuve de souplesse et de réactivité face aux changements de situation, fondait son action sur des partenariats efficaces tout en exploitant ses atouts particuliers dans les domaines des interventions d'urgence, de la dématérialisation et du développement et ceux que lui procurait sa présence opérationnelle au sein des communautés. Les évaluations ont également souligné que les travaux menés par le PAM avec d'autres entités des Nations Unies contribuaient à améliorer la protection sociale, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe. Dans les interventions d'appui aux moyens d'existence, le PAM était parvenu à inclure des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, ce qui contribuait à leur émancipation économique et les aidait à avoir accès à des services financiers. Grâce à ses travaux sur les changements climatiques et les filets de protection sociale, ainsi qu'à ses capacités opérationnelles et à son rayonnement dans tout le pays, le PAM était bien placé pour participer aux efforts déployés pour faire face aux problèmes situés à l'intersection entre la résilience face aux changements climatiques et la sécurité alimentaire³². L'équipe d'évaluation du PSP a salué les travaux réalisés par le PAM pour renforcer les capacités du programme national d'alimentation scolaire, dont la responsabilité a été transférée avec succès au Gouvernement et qui a été intégré dans le système de protection sociale³³.
21. Le PSP est conforme aux principales recommandations issues de l'évaluation du PSP et aux recommandations préliminaires découlant de l'audit de 2024. Durant la mise en œuvre du PSP, le PAM:
- concentrera ses activités de renforcement des capacités sur les domaines où il possède des atouts particuliers, comme la résilience face aux changements climatiques, la préparation aux situations d'urgence et les interventions face aux crises, et la protection sociale;
 - concevra des interventions conformes à une stratégie globale de renforcement de la résilience et d'action climatique qui définisse les moyens de parvenir à des systèmes alimentaires et des moyens d'existence intégrés, s'appuyant sur des méthodes institutionnelles pour renforcer le ciblage et la conception des programmes et tirant parti des stratégies utilisées et des activités menées avec les homologues gouvernementaux par le passé;
 - mettra au point un calendrier réaliste et définira la voie à suivre pour passer d'une assistance directe à des activités davantage axées sur le renforcement des capacités, tout en continuant d'apporter un appui ciblé pour permettre au Gouvernement de venir pleinement en aide aux personnes et aux communautés les plus vulnérables pendant la période de transition et de transfert des responsabilités;

³¹ PAM. 2023. *Evaluation of WFP Livelihood Support, Asset Creation, and Climate Adaption Activities in Iraq from January 2020 to December 2021*; et "Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire de transition (2018-2019) et du plan stratégique de pays (2020-2024) établis pour l'Iraq" (WFP/EB.1/2025/6-B/1).

³² Ibid.

³³ Organisation internationale du Travail. 2022. *Position Paper: Building Iraq's Social Protection Floor – Framework and Recommendations*.

- établira avec ses partenaires une vision commune de la protection sociale en Iraq et conviendra d'approches stratégiques et intégrées propres à soutenir les systèmes gouvernementaux, en veillant notamment à ce que des capacités techniques soient disponibles et à ce que des partenariats appropriés soient noués avec le secteur privé pour favoriser les investissements à long terme;
- élaborera un modèle pour conserver une capacité d'intervention d'urgence en cas d'événement imprévu;
- mettra sur les partenariats pour instaurer un changement durable et obtenir des services de spécialistes;
- intégrera une approche de nature à transformer la dynamique des relations femmes-hommes et tenant compte du handicap dans toutes les interventions, notamment dans les activités liées à la préparation aux situations d'urgence et aux filets de protection sociale;
- renforcera la mobilisation communautaire en remaniant la stratégie existante en la matière et en affinant le mécanisme communautaire de remontée de l'information.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

22. Le Gouvernement a défini quatre grands axes interdépendants pour déterminer les mesures prioritaires à prendre dans le cadre de son plan de développement national. L'action menée en faveur de la protection sociale, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration du capital humain est étroitement liée aux efforts de transformation numérique et à une série de mesures propres à améliorer la gouvernance, à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation et à renforcer l'environnement commercial à l'appui du secteur privé. Le PAM a beaucoup collaboré avec d'autres entités des Nations Unies, notamment lors de l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2025-2029 (ci-après "le Plan-cadre de coopération"), afin d'y adapter le PSP du PAM. Le Plan-cadre de coopération définit le cadre stratégique de l'action menée par les organismes des Nations Unies à l'appui du programme national; ainsi, le PAM contribue aux efforts collectifs déployés pour renforcer la résilience, s'adapter aux changements climatiques et subvenir aux besoins alimentaires d'urgence en fournissant une assistance aux personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire et les plus susceptibles d'être exclues des initiatives de développement. L'accent sera également mis sur la collaboration avec les principaux partenaires des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour renforcer les capacités de préparation et d'intervention des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

23. Le processus de conception du PSP a commencé par un examen consultatif multipartite portant sur les progrès accomplis par l'Iraq dans la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'examen stratégique "Faim zéro" de 2018. Le PAM a recueilli les réactions des ministères, des organismes partenaires et des donateurs concernant le parcours entrepris par l'Iraq pour éliminer la faim, en insistant sur les domaines dans lesquels il dispose d'atouts particuliers. Des consultations supplémentaires ont été organisées avec un large éventail de partenaires – notamment des ministères, des donateurs, d'autres entités des Nations Unies et des représentants de groupes marginalisés, en particulier des groupes dirigés par des personnes handicapées ou des femmes exposées à des formes croisées de vulnérabilité – afin de valider l'orientation stratégique que le PAM entend poursuivre en Iraq. Des enquêtes détaillées de suivi post-distribution ont été réalisées pour recenser les besoins et les préoccupations des

bénéficiaires et des communautés qui ont ensuite été pris en compte lors de l'élaboration du PSP. Le PAM a également utilisé un nouvel outil intégré d'analyse transversale du contexte et d'évaluation des risques, fondé sur une analyse approfondie des données recueillies lors de discussions de groupe avec les membres des communautés concernés et d'entretiens avec des informateurs clés, lequel a apporté des éclairages importants qui ont été pris en compte lors de la conception du PSP.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

24. Le PAM poursuivra sa réorientation stratégique, passant de la mise en œuvre directe des programmes au renforcement des capacités des institutions et des systèmes irakiens. Ses activités contribueront à renforcer les systèmes nationaux de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe, ce qui leur permettra de mettre en œuvre des programmes efficaces, inclusifs, propres à transformer la dynamique des relations femmes-hommes, tenant compte de la nutrition et adaptés aux changements climatiques, qui soient capables de favoriser l'amélioration et la résilience des systèmes alimentaires. Le PAM conservera sa capacité de préparation aux situations d'urgence afin de pouvoir aider le Gouvernement à faire face aux besoins et aux priorités humanitaires selon qu'il conviendra, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle.
25. Le présent PSP s'articule autour de trois effets directs interdépendants qui sont conformes au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et reposent sur la théorie du changement exposée ci-après:
 - *Si* le PAM renforce les capacités des institutions et des programmes nationaux et infranationaux pour qu'ils puissent proposer de manière efficiente et efficace des dispositifs de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe qui soient inclusifs, sensibles aux enjeux nutritionnels et réactifs face aux chocs tout en conservant une capacité minimum de préparation aux situations d'urgence afin d'aider les personnes touchées par une crise à satisfaire leurs besoins essentiels immédiats, alimentaires et autres,
 - *et* collabore avec les communautés, le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour renforcer les capacités nationales de gestion des chocs et des facteurs de perturbation – notamment ceux liés aux changements climatiques, en améliorant la gestion des ressources naturelles et en renforçant la résilience des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières afin de pouvoir compter sur des systèmes alimentaires résilients, durables et capables de s'adapter aux changements climatiques,
 - *alors* la résilience et la sécurité alimentaire des personnes vulnérables en Iraq s'amélioreront et le Gouvernement sera mieux à même de réaliser les objectifs de développement durable 2 et 17.
26. Le PSP mettra l'accent sur l'égalité femmes-hommes, la protection, la responsabilité à l'égard des personnes touchées, la prise en compte des risques de conflit et la durabilité environnementale pour mettre en œuvre des programmes et des mécanismes communautaires de remontée de l'information qui soient sûrs, accessibles et inclusifs. Le PAM intégrera la nutrition dans l'ensemble des activités du PSP, en mettant l'accent sur une alimentation saine et en établissant des partenariats avec les principales parties prenantes du secteur de la nutrition afin de promouvoir la prise en compte de la nutrition dans les systèmes d'information, la production de données probantes, les politiques et les programmes.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes touchées par une crise en Iraq, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes retournant chez elles, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels pendant et après la crise

27. Tandis que le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la région du Kurdistan s'efforcent de mettre en place des solutions durables au profit des populations déplacées³⁴, le PAM, au titre de l'effet direct 1 du PSP, favorisera l'approche axée sur l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix et soutiendra la capacité d'intervention en cas d'urgence de l'Iraq en veillant à ce que les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise – notamment les personnes retournant chez elles, les personnes dépourvues de documents d'état civil et les autres personnes vulnérables ou marginalisées – aient accès à une assistance alimentaire et soient en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels.

Effet direct stratégique du PAM

28. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

29. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

30. L'effet direct 1 du PSP est conforme aux résultats stratégiques 1 et 4 du Plan-cadre de coopération, à savoir: "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, bénéficie d'un meilleur accès à des services sociaux de qualité, inclusifs, accessibles et équitables et d'un système de protection sociale fonctionnel, réactif et fondé sur les droits", et "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, recueille les fruits d'une gouvernance transparente, responsable, inclusive et efficace exercée au sein d'institutions qui renforcent la paix, l'État de droit et les droits humains". L'effet direct 1 du PSP s'inscrit aussi dans la ligne des travaux du groupe de travail chargé des solutions durables³⁵.

Produits escomptés

31. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

- **Produit 1.1:** Les personnes touchées par une crise, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes retournant chez elles, bénéficient d'une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels.

³⁴ Gouvernement iraquien. [Iraq Durable Solutions Newsletter](#).

³⁵ Ibid.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux personnes retournant chez elles et aux autres personnes touchées par une crise

32. Le PAM fournira sous forme de transferts de type monétaire une assistance alimentaire vitale à dimension nutritionnelle, qui permettra de satisfaire les besoins essentiels des personnes touchées par une crise qui sont ciblées. Pour encourager une alimentation saine, le PAM mettra en place des programmes davantage axés sur la nutrition en menant des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et en accordant une attention particulière aux membres des ménages qui ont des besoins nutritionnels spécifiques, comme les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Il collaborera avec le Gouvernement iraquien et d'autres partenaires, qui compléteront son assistance en subvenant aux besoins non alimentaires des personnes touchées par une crise.
33. Le PAM s'appuiera sur des évaluations et des données probantes pour prendre en compte les besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons, des personnes handicapées et d'autres personnes exposées au risque d'insécurité alimentaire et de marginalisation.

Partenariats

34. Le PAM opérera au sein de l'équipe de pays pour l'action humanitaire afin d'assurer la collaboration avec les partenaires humanitaires, le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la région du Kurdistan en vue de répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés, des personnes retournant chez elles et des autres personnes touchées par une crise. Le PAM continuera également à collaborer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et coopérera avec les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales pour renforcer l'application du principe de responsabilité à l'égard des personnes touchées, promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'inclusion du handicap, et renforcer les initiatives de communication sensibles aux enjeux de nutrition visant à faire évoluer la société et les comportements. Sur des plateformes telles que l'Iraq Cash Forum (Forum sur l'assistance monétaire en Iraq), le PAM facilitera le dialogue, le partage d'informations et le renforcement des capacités entre les acteurs humanitaires, les organismes gouvernementaux et les prestataires de services financiers, promouvant ainsi la synergie et la cohérence des interventions humanitaires.

Hypothèses

35. La réalisation de l'effet direct 1 du PSP suppose que le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la région du Kurdistan suivent la "Feuille de route pour l'accélération de la mise en œuvre du plan national de résolution des problèmes de déplacement en Iraq"³⁶, que suffisamment de fonds soient disponibles pour subvenir aux besoins et que le conflit n'empêche pas l'acheminement de l'assistance humanitaire.

³⁶ Équipe de pays pour l'action humanitaire en Iraq. 2024. *Roadmap: Accelerating the Implementation of the National Plan to Resolve Displacement in Iraq*.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

36. Le PAM prévoit de transférer la responsabilité de la fourniture de l'assistance alimentaire d'urgence au Gouvernement d'ici à la fin de 2027. Cet objectif devrait être atteint grâce au programme de renforcement des capacités en matière de mesures d'anticipation, d'alerte rapide, de préparation et d'intervention, et au renforcement de l'architecture et de l'efficacité opérationnelle du système de protection sociale, qui, ensemble, permettront au Gouvernement de subvenir de manière efficace et indépendante aux besoins de toutes les personnes touchées par une crise. En outre, au sein du groupe de travail chargé des solutions durables, le PAM continuera de plaider en faveur de solutions privilégiant la sécurité, la dignité et le libre choix de ces personnes.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les personnes ciblées en Iraq disposent de moyens d'existence plus résilients et bénéficient de meilleurs systèmes alimentaires

37. S'appuyant sur une stratégie globale en matière de renforcement de la résilience et d'action climatique, le PAM mettra au point des ensembles intégrés de mesures de soutien aux moyens d'existence visant à favoriser l'émancipation économique et à améliorer la résilience des ménages, des communautés et des institutions face aux changements climatiques. Dans le cadre de ces interventions, il aidera les personnes marginalisées, en priorité celles exposées à des formes croisées de vulnérabilité, à acquérir des compétences, à améliorer leur aptitude à trouver et à conserver un emploi et à accéder à des possibilités de subsistance plus résilientes. Dans les zones rurales où le risque d'insécurité alimentaire est élevé, le PAM collaborera avec les communautés et d'autres parties prenantes pour renforcer les moyens dont elles disposent pour faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation en améliorant la gestion des ressources naturelles ainsi que l'accès aux ressources économiques et commerciales et aux services liés au climat. Le PAM contribuera également à renforcer les capacités et la résilience des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières en œuvrant en faveur de systèmes alimentaires durables et résilients face aux changements climatiques.

Effet direct stratégique du PAM

38. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

39. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

40. L'effet direct 2 du PSP est conforme aux résultats stratégiques 2 et 3 du Plan-cadre de coopération, à savoir: "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, bénéficiera de moyens d'existence plus résilients et de possibilités de travail décent grâce à un développement économique plus diversifié, plus inclusif, plus durable, plus respectueux de l'environnement et plus équitable" et "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, vivra dans un environnement propre, sain, sûr et résilient, et résistera mieux aux effets des changements climatiques et aux risques de catastrophe".

Produits escomptés

41. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:

- Produit 2.1: Les personnes ciblées, notamment celles exposées à des formes croisées de vulnérabilité, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures de soutien comprenant notamment des formations et l'accès à des ressources de subsistance et à des services financiers, ce qui les aide à gérer les chocs et les facteurs de perturbation et favorise l'égalité femmes-hommes et l'accès aux marchés.
- Produit 3.1: Les personnes et les communautés ciblées bénéficient d'actifs nouveaux ou remis en état, d'une meilleure capacité d'utilisation de technologies climatiquement rationnelles et d'un appui à la commercialisation qui améliorent la productivité agricole, l'adaptation aux changements climatiques et l'accès aux marchés.
- Produit 3.2: Les communautés et les institutions gouvernementales ciblées bénéficient d'une assistance technique visant à améliorer les services climatiques utilisés pour éclairer les mesures d'anticipation inclusives prises localement, les systèmes d'alerte rapide et les activités de réduction des risques de catastrophe, ce qui diminue le risque d'insécurité alimentaire.
- Produit 4.1: Les personnes et les communautés ciblées recueillent les fruits des services que le PAM fournit au Gouvernement et à d'autres acteurs pour améliorer la résilience, les capacités d'adaptation aux changements climatiques et les systèmes alimentaires nationaux.

Activités essentielles

Activité 2: Assurer des formations et fournir des services financiers et un appui aux moyens d'existence à l'intention des personnes ciblées, notamment les petits exploitants agricoles, pour améliorer leur résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation et leur accès à des activités génératrices de revenu

42. Le PAM proposera un ensemble d'initiatives d'appui aux moyens d'existence pour renforcer la capacité de résistance aux chocs et aux facteurs de perturbation, favoriser l'émancipation économique et développer des moyens d'existence résilients, en donnant la priorité aux jeunes chômeurs, aux femmes, aux personnes handicapées, aux personnes touchées par une crise et à d'autres groupes marginalisés, y compris les petits exploitants agricoles. Il s'associera aux efforts déployés dans le cadre de partenariats pour dispenser aux personnes ciblées des formations leur permettant d'acquérir les compétences dont elles ont besoin pour développer leur capacité d'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat et contribuer à l'amélioration des systèmes alimentaires.
43. Dans les campagnes, le PAM proposera des formations et procédera à des investissements au profit des paysans et d'autres personnes ciblées en vue d'améliorer les pratiques agricoles et les méthodes adoptées dans les filières, d'encourager le recours à des solutions et des technologies fondées sur la nature et de renforcer l'accès à des activités génératrices de revenu. Son objectif est d'aider davantage les petits exploitants agricoles en améliorant leurs pratiques de gestion après récolte et en élargissant leurs débouchés commerciaux grâce à un meilleur accès à des services financiers adaptés.

44. Le PAM encouragera l'intégration et la "stratification" des services financiers au moyen de la méthode SAILL (Savings, Insurance and Loans Layering)³⁷ qui consiste à organiser en strates des produits d'épargne, d'assurance et de prêt. Fort du succès des solutions novatrices qu'il a mises en œuvre pour faciliter l'inclusion financière, telle que l'initiative de financement mixte [SheCan](#), le PAM entend venir en aide aux personnes les plus vulnérables en leur ouvrant des perspectives d'emploi et de création d'entreprises porteuses de transformations au moyen de projets axés sur les filières. Il s'efforcera de resserrer les liens avec le secteur privé pour améliorer l'autosuffisance économique en menant des activités qui serviront de point de départ à l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des personnes handicapées appartenant aux communautés ciblées. En collaboration avec le Gouvernement et des parties prenantes locales, le PAM proposera un produit d'assurance contre les risques climatiques qui servira de mécanisme de réduction des risques auxquels sont confrontées les personnes vulnérables en milieu rural.

Activité 3: Fournir aux communautés ciblées des stratégies de création d'actifs et d'amélioration des systèmes alimentaires susceptibles de les aider à s'adapter aux changements climatiques, tout en renforçant les capacités dont les communautés disposent pour faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation

45. Dans les zones rurales où les écosystèmes sont dégradés, le PAM soutiendra les activités communautaires de création et de remise en état des actifs en s'appuyant sur des technologies climatiquement rationnelles et résilientes qui permettent de prendre en compte les vulnérabilités liées aux risques géographiques, environnementaux et climatiques ainsi que la variabilité du climat. Il organisera des formations destinées à rendre la gestion des ressources des écosystèmes plus efficace, en aménageant des étangs communautaires et des pépinières et en mettant en place des initiatives de boisement et de restauration du couvert végétal, par exemple, de façon à contribuer à améliorer la productivité agricole, et, par la suite, à renforcer les systèmes alimentaires.
46. Le PAM appuiera les efforts de renforcement des capacités, notamment au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui seront menées auprès des communautés et des institutions locales pour promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience. Il adoptera une démarche de planification communautaire participative pour s'assurer que les activités sont bien conçues et inclusives, qu'elles tiennent compte des risques de conflit et favorisent la cohésion sociale. Le PAM renforcera également les capacités en matière de services d'information climatologique, d'alerte rapide et de planification des mesures d'anticipation en mettant en place des plans d'action climatique gérés localement et des systèmes communautaires d'alerte rapide. Il intégrera des mesures de réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire dans la planification de l'action climatique afin de renforcer les capacités de préparation et d'intervention. Ces investissements lui permettront d'améliorer les moyens dont les communautés et les institutions locales disposent pour gérer efficacement les risques liés au climat et s'adapter aux défis environnementaux et aux changements climatiques.

³⁷ Celle-ci combine des produits de microassurance inclusive et des services financiers tels que des prêts et des comptes d'épargne. Cette approche donne aux petits exploitants agricoles et aux micro-entrepreneurs les moyens d'atténuer efficacement l'impact des risques liés au climat tout en renforçant leur productivité globale.

Activité 4: Mettre en œuvre, pour le compte du Gouvernement et d'autres acteurs, des projets de résilience face aux changements climatiques au profit des personnes et des communautés ciblées

47. La présence du PAM sur le terrain, son expérience opérationnelle en matière de résilience face aux changements climatiques ainsi que ses solides relations avec les autorités fédérales et locales, les communautés et d'autres parties prenantes ont amené le Gouvernement et d'autres entités à lui demander de fournir des services à l'appui de la résilience face aux changements climatiques. C'est pourquoi le PAM fournira, sous la forme de services à la demande, un appui technique, consultatif et opérationnel au Gouvernement et à d'autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux participant à ce type d'interventions. Ces services s'appuieront sur les modèles du PAM relatifs à la gestion des risques climatiques et des ressources des écosystèmes par les communautés et les petits exploitants agricoles. Ils encourageront l'utilisation de technologies climatiquement rationnelles, la création et la restauration de ressources naturelles et l'amélioration des pratiques commerciales, tout en contribuant à renforcer les structures communautaires de gouvernance. En outre, il a été demandé au PAM d'aider à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et d'atténuation fondées sur la nature visant à renforcer le stockage du carbone et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin d'aider l'Iraq à respecter les engagements qu'il a pris au titre des contributions déterminées au niveau national³⁸.

Partenariats

48. Pour réaliser les activités relevant de cet effet direct, le PAM collaborera étroitement avec les ministères chargés de l'éducation supérieure, du travail et des affaires sociales, de l'agriculture, de la gestion des ressources hydriques et de l'environnement. Pour promouvoir l'inclusion financière, il continuera de travailler avec la Banque centrale d'Iraq, l'organisme de réglementation des assurances, Diwan et le secteur privé, à la modélisation de l'appui à des prêts modestes destinés aux microentreprises, et à l'assurance contre les risques climatiques, notamment pour les femmes.
49. Conformément au Plan-cadre de coopération, le PAM collaborera étroitement avec d'autres entités des Nations Unies pour soutenir les efforts de renforcement de la résilience visant les personnes marginalisées, en exploitant les avantages relatifs de chaque organisme. En particulier, le PAM s'associera à l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'OIM et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour soutenir les activités de renforcement des compétences pratiques et dispenser une formation professionnelle. L'action du PAM dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et du renforcement de la résilience communautaire bénéficiera des partenariats noués avec le Fonds international de développement agricole, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), tandis que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Centre du commerce international contribueront à développer les filières. Le PAM collaborera avec le Fonds d'équipement des Nations Unies pour faciliter l'accès des entrepreneurs à des ressources.

³⁸ Gouvernement iraquien. 2022. [Contributions déterminées au niveau national](#) (en arabe); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. 2015. [Accord de Paris](#), Article 6.

Hypothèses

50. La réussite de l'effet direct 2 du PSP suppose que le Gouvernement continue d'investir dans le secteur privé et dans l'expansion de celui-ci, et de promouvoir la participation du secteur privé aux filières du système alimentaire. Le PAM présume également que les participants aux activités génératrices de revenu auront accès aux intrants nécessaires et aux informations sur les marchés, que le Gouvernement continuera de privilégier les activités d'adaptation aux changements climatiques et que les communautés adopteront des méthodes de planification et de prise de décisions inclusives et participatives pour gérer et entretenir les actifs communautaires.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

51. Au titre du présent effet direct, le PAM élaborera des modèles opérationnels, renforcera les capacités communautaires et mettra en commun les données d'expérience et les enseignements acquis pour guider les activités de renforcement des capacités qui permettront au Gouvernement ainsi qu'aux communautés et aux institutions locales de prendre en charge les programmes de développement des compétences.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les institutions nationales et infranationales irakiennes sont mieux à même d'anticiper les chocs et les facteurs de perturbation, de s'y préparer, de s'y adapter et d'y faire face grâce à une meilleure gestion des risques de catastrophe et à un système de protection sociale plus efficace

52. Au cours de la mise en œuvre du présent PSP, le PAM se concentrera de plus en plus sur le renforcement des capacités du pays, et favorisera la collaboration et la coordination entre les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe pour permettre des interventions efficaces en cas de chocs et de facteurs de perturbation et pour atténuer les risques. Compte tenu des problèmes et de l'augmentation des aléas dus aux changements climatiques, le PAM appuiera les facteurs d'adaptation à ces changements. Il les intégrera au sein de dispositifs d'échange d'informations relatives aux aléas, qui seront eux-mêmes intégrés dans les systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe et qui comprendront les données sur les risques et la vulnérabilité liés au climat dont ces deux systèmes ont besoin pour être efficaces. Pour améliorer l'efficacité du système de protection sociale, le PAM soutiendra la création de passerelles d'accès à l'indépendance financière qui encouragent l'autosuffisance et vont dans le sens d'une amélioration du ciblage des personnes les plus vulnérables à inclure dans le filet de protection sociale, en facilitant l'accès des personnes prises en charge à des financements, au développement des compétences et à des possibilités d'emploi.
53. Le PAM se concentrera sur les domaines où ses compétences particulières sont reconnues et adoptera une démarche axée sur les partenariats pour assurer la complémentarité et l'harmonisation de son action avec celle d'autres intervenants qui s'emploient à renforcer les capacités des secteurs de l'aide humanitaire, de la sécurité alimentaire et de l'adaptation aux changements climatiques.

Effet direct stratégique du PAM

54. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

55. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

56. L'effet direct 3 du PSP est conforme aux résultats stratégiques 1 et 3 du Plan-cadre de coopération, à savoir: "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, bénéficie d'un meilleur accès à des services sociaux de qualité, inclusifs, accessibles et équitables et d'un système de protection sociale fonctionnel, réactif et fondé sur les droits", et "D'ici à 2029, la population en Iraq, en particulier les femmes, les filles, les jeunes et les populations vulnérables et marginalisées, vivra dans un environnement propre, sain, sûr et résilient, et résistera mieux aux effets des changements climatiques et aux risques de catastrophe".

Produits escomptés

57. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:

- Produit 5.1: Les institutions nationales et infranationales bénéficient d'un appui technique visant à améliorer la préparation aux situations d'urgence, les systèmes d'information et les capacités opérationnelles nécessaires pour anticiper les crises, les chocs et les facteurs de perturbation, s'y préparer et y faire face de manière efficace et efficiente.
- Produit 6.1: Les institutions nationales et infranationales et les programmes de protection sociale, y compris le programme d'alimentation scolaire, bénéficient d'un appui technique et opérationnel qui améliore leur efficacité et leur interopérabilité de manière à mieux anticiper les chocs, à mieux s'y préparer et à mieux y faire face, à promouvoir l'emploi, à améliorer la nutrition et à favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir un appui aux institutions nationales et infranationales pour améliorer les capacités liées à la préparation, à l'action rapide et anticipative et aux interventions face à des situations d'urgence, à des chocs et à des facteurs de perturbation

58. Le PAM renforcera les capacités du système de gestion des risques de catastrophe pour garantir l'efficacité de la préparation aux situations d'urgence, améliorer les systèmes de gestion de l'information et augmenter les moyens opérationnels dont le Gouvernement dispose pour intervenir en cas de crise. Le PAM a pour objectif de développer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise au niveau national, notamment en contribuant à l'élaboration d'une politique de gestion des risques de catastrophe et d'un plan stratégique d'approvisionnement. Il s'efforcera aussi d'accroître les capacités du Gouvernement en matière de production de données probantes sur l'insécurité alimentaire, de renforcer les systèmes d'information en y intégrant l'information sur le climat et en mettant au point un cadre pour l'analyse des aléas climatiques et les systèmes d'alerte rapide, et d'améliorer la qualité et la disponibilité des données météo grâce à l'installation de plusieurs stations météorologiques. Les initiatives de renforcement des capacités du PAM contribueront à garantir qu'en cas de crise, des mesures d'alerte rapide et d'anticipation seront déclenchées et la réaction sera rapide, appropriée et efficace.

Activité 6: Fournir un appui technique et opérationnel afin de renforcer les composantes du système de protection sociale utilisées pour anticiper les chocs, s'y préparer et y faire face, promouvoir l'emploi, améliorer la nutrition et favoriser l'égalité femmes-hommes ainsi que l'inclusion sociale

59. Le PAM collaborera avec les partenaires de développement pour aider le Gouvernement à mettre en place un système de protection sociale plus solide³⁹. En particulier, il appuiera des initiatives de dématérialisation destinées à renforcer l'architecture du système, les connaissances et l'apprentissage et à améliorer la fonctionnalité d'ensemble des principaux programmes d'assistance sociale. Il s'efforcera de renforcer les liens et l'interopérabilité entre les programmes et les secteurs, notamment en intégrant des approches à dimension nutritionnelle ainsi que des activités de production de données probantes et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements menées pour faciliter l'adoption de solutions réactives face aux chocs et adaptatives. Le PAM soutiendra également l'adoption d'approches réactives face aux chocs, adaptatives, de nature à transformer la dynamique des relations entre les femmes et les hommes et inclusives.
60. Pour améliorer l'efficacité opérationnelle, le PAM contribuera à l'établissement en Iraq d'un registre unique de protection sociale et renforcera l'intégration de l'analytique de données avancée et de la prise de décisions fondée sur des données. Pour promouvoir l'obligation de rendre compte, il aidera à instaurer des mécanismes homogènes de traitement des réclamations, qui seront placés sous la direction du Centre national des données.
61. Au moyen d'une approche multidimensionnelle, le PAM appuiera l'inclusion à titre prioritaire des personnes en situation de vulnérabilité dans le filet de protection sociale et le système public de distribution, ainsi que l'amélioration de la qualité des programmes, de leur exécution et de leur réactivité face aux chocs, notamment les chocs d'origine climatique, et soutiendra en parallèle la réforme du système public de distribution.
62. Le PAM aidera à élaborer une stratégie destinée à expérimenter des passerelles permettant de sortir du dispositif de protection sociale, dont les bénéficiaires seront encouragés à s'affranchir grâce à la fourniture d'une aide à la création de microentreprises ou de petites ou moyennes entreprises. Ces passerelles permettront au Gouvernement de donner la priorité aux personnes les plus vulnérables et de mieux cibler ces personnes dans le cadre de l'assistance fournie au titre du filet de protection sociale. Le projet pilote a pour objectif de promouvoir des possibilités d'émancipation économique destinées aux jeunes chômeurs et aux femmes – y compris les personnes handicapées – en mesure de travailler, et sera mis en œuvre en collaboration avec des partenaires soutenant les interventions locales d'appui aux moyens d'existence. Dans le même temps, le PAM renforcera les capacités du système de protection sociale destinées à faciliter l'inclusion financière et à améliorer l'accès à des emplois décents.
63. Enfin, conformément aux besoins du Gouvernement, le PAM continuera de fournir un appui technique complet en faveur du programme national d'alimentation scolaire, afin de renforcer le cadre d'action du programme, d'optimiser les chaînes d'approvisionnement, d'organiser la préparation de repas nutritifs et de promouvoir une alimentation saine et des pratiques respectueuses de l'environnement.

³⁹ Organisation internationale du Travail. 2022. *Position Paper: Building Iraq's Social Protection Floor – Framework and Recommendations*.

Partenariats

64. Les activités de renforcement des capacités menées par le PAM apporteront un appui au Gouvernement iraquien et au Gouvernement de la région du Kurdistan. Au niveau fédéral, le PAM collaborera avec les pouvoirs publics, notamment les ministères chargés du plan, du travail et des affaires sociales, du commerce, de la condition féminine, de l'agriculture, de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des migrations et des déplacements. Le PAM collaborera avec les organismes techniques concernés, en particulier le Centre commun de coordination et de suivi iraquien et le Centre national des données. Dans la région du Kurdistan iraquien, le PAM coopérera avec les bureaux régionaux chargés des statistiques, de la protection de l'environnement et de la météorologie, ainsi qu'avec le Centre commun de coordination des crises relevant du Gouvernement de la région.
65. Le PAM, l'UNICEF et l'OIT collaboreront au titre du Plan-cadre de coopération pour garantir la cohérence de l'aide apportée au système de protection sociale. Le PAM travaillera main dans la main avec la Banque mondiale, les partenaires des Nations Unies et les ONG pour réaliser le ciblage et aider le Gouvernement à analyser les données. S'agissant du renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence, le PAM coopérera avec le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Il coordonnera ses travaux avec ceux de la Banque mondiale, de l'UNICEF et de l'OIT et viendra compléter leur action en poursuivant le renforcement des capacités relatives à l'alimentation scolaire. En collaboration avec l'UNICEF, il renforcera les capacités de la commission responsable de la prise en charge des personnes ayant un handicap et des besoins particuliers. En ce qui concerne les passerelles d'accès à l'indépendance financière, le PAM établira des partenariats avec des institutions financières pour compléter la formation qu'il dispense d'un accès à des services de microfinancement destinés à promouvoir l'entrepreneuriat.

Hypothèses

66. Le présent effet direct suppose la poursuite de la coopération stratégique entre les institutions financières internationales et les entités des Nations Unies concernant l'appui technique fourni aux principaux programmes nationaux d'assistance sociale, ainsi qu'un engagement soutenu du Gouvernement à prendre davantage en charge le programme national d'alimentation scolaire.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

67. La stratégie globale de transition du PAM en Iraq consiste à collaborer avec les partenaires au renforcement des capacités du système de protection sociale de manière que celui-ci puisse suivre le rythme du développement économique du pays. D'ici à la fin de 2027, le PAM prévoit de se désengager progressivement du projet pilote des passerelles d'accès à l'indépendance financière et d'en transférer la responsabilité au Gouvernement pour qu'il le développe et l'intensifie. Le PAM a pour objectif de transmettre ses interventions d'assistance sociale aux pouvoirs publics lorsque le système national sera adapté, inclusif et en mesure de promouvoir la sécurité alimentaire, l'adaptation aux changements climatiques et l'égalité femmes-hommes.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

68. Pendant la période couverte par le PSP, le PAM prévoit de venir en aide à 62 080 bénéficiaires directs "uniques", dont 29 pour cent seront des femmes, 28 pour cent des hommes, 21 pour cent des filles et 22 pour cent des garçons.

69. Au titre de l'activité 1, le PAM apportera une aide à 13 000 personnes retournant chez elles qui ont été rapatriées du nord-est de la République arabe syrienne par le Gouvernement iraquien et vivent actuellement dans des zones d'installation. Sur la base des informations transmises par le HCR et l'OIM et des évaluations des besoins établies à des fins de ciblage, le PAM prévoit aussi de venir en aide à 14 000 personnes touchées par une crise, dont environ 2 300 ménages de personnes déplacées à l'intérieur du pays ne possédant pas les documents d'état civil nécessaires pour pouvoir prétendre aux prestations des programmes nationaux de protection sociale. Le PAM prévoit de réduire progressivement le nombre de bénéficiaires ciblés au titre de l'activité 1 du PSP à mesure que le taux de couverture du filet de protection sociale augmentera, et l'intégralité des responsabilités de la mise en œuvre devrait être transférée au Gouvernement d'ici à la fin de l'année 2027.
70. Dans le cadre de l'activité 2, le PAM ciblera 2 450 jeunes vulnérables, y compris des personnes handicapées, 1 180 petits exploitants agricoles et 1 800 autres membres des communautés, qui tous participeront à des activités de renforcement des capacités liées aux moyens d'existence dans le cadre desquelles ils recevront en outre une assistance alimentaire pour eux et leur ménage. Le PAM s'appuiera sur une analyse intégrée du contexte pour définir le ciblage géographique, tout en collaborant avec le Gouvernement au niveau local pour concevoir des modalités appropriées de ciblage des communautés et des ménages; il appliquera pour ce faire des critères de vulnérabilité et, le cas échéant, des critères relatifs à la sécurité alimentaire, en conformité avec les approches et les outils institutionnels dont il s'est doté pour procéder au ciblage des activités de renforcement de la résilience.
71. Au titre de l'activité 3, le ciblage et la sélection des communautés participantes seront effectués sur la base d'un ciblage géographique fondé sur une analyse intégrée du contexte, les enquêtes socioéconomiques auprès des ménages iraquiens, les données sur l'utilisation des terres et la couverture terrestre⁴⁰, et d'autres critères de vulnérabilité qui seront établis conjointement avec un certain nombre d'institutions locales.
72. Dans le cadre de l'activité 6, le PAM apportera un appui au filet de protection sociale en expérimentant des passerelles permettant de sortir de ce programme; il ciblera 2 500 bénéficiaires qui recevront une formation individuelle au titre du renforcement des capacités pour acquérir des compétences en entrepreneuriat. Les bénéficiaires du filet de protection sociale seront invités à s'inscrire au programme en présentant des propositions pour la création de microentreprises ou de petites ou moyennes entreprises. Les participants seront ensuite sélectionnés en fonction de la viabilité commerciale et de la capacité d'absorption durable⁴¹ de leur proposition, et de leur aptitude à s'insérer dans le milieu professionnel; la priorité sera donnée aux propositions visant à renforcer les systèmes alimentaires locaux.

⁴⁰ PAM et Gouvernement iraquien. 2024. [Remote Sensing & Machine Learning Based High-Resolution Land - Use Land Cover Classification Map for Iraq: A Step towards Improved Land and Water Management for Food Security](#); PAM. 2024. [Land Use Land Cover \(LULC\) Classification for the Kurdistan Region of Iraq](#).

⁴¹ Dans ce contexte, on entend par capacité d'absorption la probabilité que l'entreprise proposée soit retenue et développée de manière durable.

4.1 Transferts

73. Le PAM fournira une assistance alimentaire sous forme de transferts de type monétaire étant donné que 71 pour cent de la population iraquienne vit dans des zones urbaines où les marchés fonctionnent et sont bien intégrés⁴². L'usage des transferts de type monétaire se conformera aux principes et directives révisés du PAM en matière d'assurances à donner, qui prévoient notamment un suivi régulier des prix et du fonctionnement des marchés.
74. Pour l'activité 1, qui relève de l'effet direct 1 du PSP, la valeur des transferts est conçue pour donner aux bénéficiaires un apport de 2 100 kilocalories par jour et se fonde sur le panier de dépenses minimum et une analyse réalisée par l'Iraq Cash Forum⁴³. Les personnes revenant du nord-est de la République arabe syrienne recevront une assistance se composant d'un bon électronique couvrant 80 pour cent du panier de dépenses minimum et d'une assistance alimentaire en nature fournie par le Gouvernement et couvrant la part restante de leurs besoins alimentaires. Tous les autres bénéficiaires touchés par une crise recevront une allocation monétaire à usages multiples correspondant à la valeur de transfert fixée par l'Iraq Cash Forum et conçue pour couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et autres.
75. Pour les activités 2 et 3 relevant de l'effet direct 2 du PSP, les valeurs de transfert de l'aide fournie aux personnes en formation sont calculées pour compenser les pertes de salaire dues à leur participation aux activités et sont fixées en accord avec les autorités locales et l'Iraq Cash Forum. Au cours de la période couverte par le PSP, le PAM travaillera en consultation avec les autorités nationales et locales pour harmoniser les valeurs de transfert de l'aide fournie au titre des activités de renforcement de la résilience et des activités liées au climat, en s'assurant qu'elles soient conformes au salaire minimum estimé des travailleurs non qualifiés.

4.2 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

76. En 2023, le bureau de pays a procédé à une opération d'adaptation structurelle pour déterminer les capacités dont il avait besoin en matière de ressources humaines pour remplir son rôle de catalyseur et disposer d'un profil adapté. Cette opération a conduit le PAM à réduire son personnel dans trois bureaux de terrain et à réviser la structure de ses effectifs pour refléter le changement d'orientation. En vue de mettre en place une structure capable de prendre en charge durablement les activités de renforcement des capacités, au titre du présent PSP, le PAM s'attachera à recruter sur le plan national du personnel qualifié dans ce domaine et n'aura recours à des experts internationaux que si des spécialistes nationaux ne sont pas disponibles.
77. Actuellement, 32 pour cent des employés recrutés sur le plan national sont des femmes. Avec le nouveau PSP, l'objectif du PAM est d'améliorer la parité entre les sexes au sein du bureau de pays grâce à l'acquisition de nouveaux talents; pour ce faire, il mettra en œuvre une stratégie de recrutement conçue pour trouver et attirer des candidates qualifiées et mobilisera à cet effet des réseaux féminins, des associations professionnelles et des universités. Des efforts seront en outre consentis pour veiller à ce que les politiques du PAM soient inclusives, encouragent la flexibilité et répondent aux besoins du personnel féminin.

⁴² Site Web Worldometer. [Iraq Population](#). Calculé à partir des données du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, site Web de la Division de la population: [page relative aux perspectives de la population mondiale- Division de la population - Organisation des Nations Unies](#) (en anglais uniquement).

⁴³ Groupe de travail sur l'assistance monétaire. 2023. [Survival Minimum Expenditure Basket, Minimum Expenditure Basket, Gap analysis and Transfer values for Cash Programming](#).

78. Conformément à sa politique en matière de personnel, le PAM mettra l'accent sur la prise en charge et le bien-être de ses employés; il favorisera un environnement de travail sain, sans harcèlement ni discrimination, assurera le bien-être de son personnel en promouvant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et garantira l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.

4.4 Partenariats

79. Le PAM collabore avec des institutions nationales et infranationales, d'autres entités des Nations Unies, des ONG, le secteur privé, le milieu universitaire et d'autres partenaires. Toutes les activités du PSP seront entreprises en collaboration étroite avec d'autres entités des Nations Unies dans le contexte du Plan-cadre de coopération et au titre de programmes conjoints, notamment dans le domaine de la protection sociale.
80. Le PAM, dont l'action sera guidée par les plans et les priorités du Gouvernement iraquien et du Gouvernement de la région du Kurdistan, est désireux de se positionner comme un partenaire de choix pour le renforcement des capacités du pays dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, de la protection sociale, et de l'adaptation communautaire aux changements climatiques. Il continuera d'investir dans des partenariats efficaces avec le secteur privé afin de promouvoir l'inclusion financière des personnes vulnérables et s'appuiera sur son expérience et ses réussites pour établir un modèle de partenariat public-privé, en particulier pour renforcer les capacités nationales dans le secteur des chaînes d'approvisionnement alimentaire et pour promouvoir l'émancipation économique. Le PAM entend aussi jouer un rôle moteur en Iraq en exploitant des réseaux, un savoir-faire et des ressources au niveau mondial afin de mobiliser un appui et des connaissances techniques au profit des initiatives nationales axées sur la sécurité alimentaire.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

81. Des activités régulières de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes et des risques guideront l'exécution du PSP. Ces activités seront conformes au Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et aux prescriptions minimales définies en matière de suivi des indicateurs relatifs aux processus, aux produits et aux effets directs. En collaboration avec ses services techniques, d'autres entités des Nations Unies et ses homologues gouvernementaux, le PAM élaborera des cadres de suivi thématique pour mieux guider les initiatives en matière de résilience et de développement adaptées au contexte.
82. Le PAM veillera à ce que la mesure et l'analyse des indicateurs viennent alimenter des débats plus vastes consacrés à l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Cette démarche l'aidera à évaluer l'impact des interventions en se concentrant sur des programmes efficaces, inclusifs, de nature à transformer la dynamique des relations entre les femmes et les hommes, tenant compte des enjeux nutritionnels et capables de s'adapter aux changements climatiques, qui renforcent la résilience. Le PAM est déterminé à s'appuyer sur toutes les données probantes disponibles pour améliorer la prise de décisions opérationnelles et continuera de collaborer avec le Gouvernement central et les autorités locales, ainsi que d'autres partenaires, pour renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données, notamment sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, en proposant des formations dans ce domaine. Ces activités sont réalisées en prévision d'un transfert progressif des responsabilités aux organes gouvernementaux, et visent à assurer la permanence du suivi et de l'évaluation de tous les programmes.

83. La collecte des données de suivi sera conforme aux normes en vigueur au PAM, et toutes les données sur les effets directs seront ventilées par sexe, par âge et par type de handicap. Le PAM améliorera ses systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage adaptatif en les intégrant aux structures de prise de décisions et utilisera ces données pour les décisions concernant les programmes. Les travaux de suivi effectués par des tiers seront renforcés et élargis pour compléter les capacités internes du PAM. Selon la stratégie de suivi, d'examen et d'évaluation du PSP, une évaluation décentralisée est prévue en 2026 qui se concentrera sur l'analyse du portefeuille du PAM relatif aux moyens d'existence et aux changements climatiques (activité 2). Le PAM prévoit aussi de réaliser un examen à mi-parcours du PSP en 2027 et une évaluation du PSP en 2028.
84. Le PAM est résolu à renforcer sa responsabilité à l'égard des personnes auxquelles il vient en aide et à veiller à ce qu'elles puissent avoir accès à l'assistance de manière sûre, digne et non discriminatoire. Il faudra pour cela entretenir un dialogue inclusif régulier avec les bénéficiaires dans le cadre des échanges avec les communautés, des mécanismes de remontée de l'information et du suivi des processus. Le PAM mettra au point des mécanismes communautaires de remontée de l'information utilisant les circuits de communication préférés par les bénéficiaires, fera tout son possible pour donner dûment suite aux questions soulevées par ce biais et utilisera les informations reçues pour ajuster les programmes.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

85. L'instabilité politique et économique reste préoccupante en Iraq, compte tenu de l'aggravation des tensions dans le pays et la région, qui risquent de nuire à la cohésion sociale et éventuellement, de compromettre la capacité du PAM de venir en aide aux bénéficiaires et de leur fournir une assistance en toute sécurité. Pour atténuer l'exposition aux risques, le PAM s'efforcera, en collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, de garantir la sécurité de son personnel en procédant à un suivi régulier des conditions de sécurité et à des échanges systématiques d'informations à ce sujet et en organisant à l'intention de son personnel et de celui de ses partenaires des cours de formation sur la prise en compte des risques de conflit, et de prévoir une capacité de suivi à distance ou par des tiers si nécessaire. Avant le démarrage du PSP, le PAM effectuera une analyse contextuelle des risques de conflit dont il utilisera les recommandations pour assurer la prise en compte des considérations politiques et économiques lors de la conception de toutes les activités, notamment celles visant à appuyer la protection sociale ou axées sur le transfert final des responsabilités au Gouvernement. Le PAM aura recours à des approches participatives durant la mise en œuvre des activités et misera sur ses activités de création d'actifs pour favoriser la cohésion sociale et susciter l'implication des populations locales dans la gestion des ressources naturelles.
86. Des contributions en faveur de l'action humanitaire en baisse et des financements pluriannuels limités compromettent la capacité du PAM de subvenir aux besoins dans les domaines de l'aide humanitaire et du renforcement de la résilience. Afin d'atténuer ce risque, le PAM poursuivra son travail de plaidoyer pour tenter d'obtenir des contributions stables, souples et pluriannuelles, de trouver des occasions de mener des programmes conjoints et de nouer des partenariats avec le secteur privé, et de mettre à profit des possibilités de financements novateurs, le cas échéant, notamment en organisant des campagnes d'appels aux dons ciblant les particuliers, et en tirant parti des flux de financement thématiques.

Risques opérationnels

87. Malgré les progrès considérables qu'a accomplis le Gouvernement, le manque persistant de capacités du pays dans les domaines des services financiers, des technologies de l'information et de la cybersécurité nuit à la capacité du PAM d'opérer des transferts de type monétaire et de mettre en œuvre des solutions informatiques pour faciliter l'analyse et la gestion des données en Iraq. Ce risque est aggravé par le caractère limité des capacités dont le pays dispose pour gérer la mobilisation des communautés. Afin d'y remédier, le PAM collaborera avec le Gouvernement en vue d'intégrer des normes de sécurité dans les spécifications et les processus de développement des logiciels. Pour surveiller l'exécution des transferts monétaires, il renforcera ses systèmes de contrôle interne et appliquera des méthodes comptables rigoureuses. En outre, il élaborera et mettra en œuvre une stratégie de mobilisation des communautés et collaborera avec le Gouvernement et ses partenaires pour améliorer les processus et la gestion des services nécessaires à la mise en place d'un système de protection sociale solide, pris en main et géré par les autorités nationales.

Risques fiduciaires

88. Au niveau de l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix, la sécurité reste une préoccupation majeure en raison des fluctuations du conflit interne qui font peser une menace accrue sur la sûreté et la sécurité du personnel du PAM et de ses partenaires coopérants et gênent l'accès aux opérations. Pour atténuer les risques auxquels est exposé le personnel, le PAM prendra en compte l'analyse des risques de conflit lors de la mise en œuvre des programmes, veillera au maintien d'effectifs spécialisés et suivra scrupuleusement les protocoles de sécurité du système des Nations Unies. Il continuera de maintenir des dispositifs solides de gestion des risques et des plans d'action en cas d'imprévu pour atténuer les risques qui pèsent sur la sûreté et la sécurité des employés.

5.3 Garanties sociales et environnementales

89. Étant donné que les restrictions imposées par les normes sociales et les obstacles liés à la problématique femmes-hommes exacerbent les inégalités, le PAM s'efforce de s'attaquer à certaines contraintes auxquelles sont confrontées les femmes, notamment les restrictions d'accès aux ressources productives telles que la terre, leur faible maîtrise de celles-ci, et leur accès limité à l'emploi formel. Il disposera des services d'un fonctionnaire chargé des questions relatives à la problématique femmes-hommes et à l'inclusion, de la prise en compte des risques de conflit et de l'application du principe de responsabilité à l'égard des personnes touchées. Toutes les activités seront soigneusement conçues de manière à éviter de perpétuer les inégalités ou de nuire sans le vouloir. Le PAM prendra, dans la mesure du possible, des mesures pour déterminer et atténuer les risques liés à la prise en compte des conflits, et veillera à ce que des mécanismes communautaires de remontée de l'information soient en place.

90. Le PSP sera conforme au cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale: des analyses des risques environnementaux et sociaux seront effectuées pour que ces risques soient recensés et gérés comme il convient. Les programmes liés au climat et au renforcement de la résilience seront conçus de manière écologiquement et socialement rationnelle, en utilisant des approches de planification communautaire pour promouvoir la cohésion sociale et réduire les conflits auxquels pourrait donner lieu la gestion des ressources. Au-delà de l'atténuation des risques, le PAM cherchera à maximiser les avantages environnementaux et sociaux de ses programmes aussi souvent que possible.

91. Le PAM s'assurera que le PSP est bien conforme à ses politiques en matière de protection et d'obligation redditionnelle, et de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, que les risques en matière de protection sont évalués et que les activités sont mises en œuvre et adaptées comme il convient. Pour remédier aux risques relatifs à la protection, le PAM organisera des formations à l'intention du personnel de son bureau de pays et de ses partenaires, sensibilisera les communautés touchées et renforcera les procédures internes de signalement et d'orientation des personnes concernées vers les services compétents.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

92. Sur le budget total du portefeuille de pays, qui s'élève à 163,5 millions de dollars sur cinq ans, 10 pour cent sont affectés à l'effet direct 1, 67 pour cent à l'effet direct 2 et 23 pour cent à l'effet direct 3. Marquant un changement radical dans l'affectation des ressources, le budget de l'effet direct 1 diminuera pendant la période couverte par le PSP, passant de 22 pour cent en 2025 à moins de 7 pour cent en 2027, puis à 0 en 2028 et 2029. Cette évolution est conforme aux plans du Gouvernement qui prévoit de s'acheminer vers des solutions plus durables pour venir en aide aux victimes des crises et reflète la réorientation stratégique du PAM visant à améliorer les capacités du pays par le biais de modèles de renforcement de la résilience. Le PAM prévoit que l'activité 4 pourra compter sur les contributions de bon nombre d'acteurs qui feront appel aux services à la demande pour soutenir la résilience face aux changements climatiques.
93. Conformément à ses engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, le PAM a affecté 16 pour cent du budget aux activités poursuivant ces objectifs⁴⁴.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2025	2026	2027	2028	2029	Total
1	1	8 008 438	6 302 961	1 964 047	0	0	16 275 447
2	2	8 629 855	9 488 126	8 248 872	7 270 814	6 034 573	39 672 240
	3	11 980 494	14 758 079	13 168 018	11 331 881	9 683 888	60 922 360
	4	2 737 001	2 745 713	2 416 937	0	0	7 899 651
3	5	1 532 061	2 060 290	2 129 766	2 046 419	1 717 061	9 485 597
	6	6 136 348	6 520 647	5 940 596	5 280 864	5 349 667	29 228 122
Total		39 024 198	41 875 815	33 868 236	25 929 979	22 785 188	163 483 416

⁴⁴ Le budget affecté à la problématique femmes-hommes est lié aux activités du PSP et concorde avec les objectifs de la politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes, laquelle préconise de repérer les inégalités entre les femmes et les hommes et de planifier des approches favorisant la prise en compte de la problématique ainsi que des mesures ciblées pour chaque activité.

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

94. La stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de ressources pour l'Iraq repose sur le lien entre les priorités des partenaires et les effets directs et les activités du PSP et définit les possibilités de renforcer les partenariats avec les donateurs, habituels ou non, le Gouvernement iraquien, d'autres entités des Nations Unies, des institutions financières internationales et le secteur privé. À partir de cette analyse et en étroite collaboration avec le Gouvernement, le PAM continuera de dialoguer avec les donateurs pour promouvoir les dons pluriannuels à l'appui de ses activités de résilience et de développement, éventuellement par le biais de fonds climatiques multilatéraux. D'après le PAM, le financement des activités 2 et 3 ne devrait pas poser de problème. Toutefois, compte tenu du déficit de financement persistant qu'accusent les interventions en cas de crise, le PAM plaidera auprès du Gouvernement et des donateurs en faveur d'un soutien accru au renforcement des capacités des systèmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophe afin d'assurer que les besoins d'assistance alimentaire des personnes touchées par des crises puissent continuer à être pourvus. Le PAM étudiera aussi les possibilités d'obtenir un appui complémentaire de la part du secteur privé, sous forme de financements, de conseils spécialisés ou d'actions de sensibilisation.

ANNEXE I**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR L'IRAQ (2025–2029)****ODD 2: Faim zéro****Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les personnes touchées par une crise en Iraq, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes retournant chez elles, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels pendant et après la crise

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

La réalisation de l'effet direct 1 du PSP suppose que le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la région du Kurdistan suivent la "Feuille de route pour l'accélération de la mise en œuvre du plan national de résolution des problèmes de déplacement en Iraq", que suffisamment de fonds soient disponibles pour subvenir aux besoins et que le conflit n'empêche pas l'acheminement de l'assistance humanitaire.

Indicateurs d'effet direct

1.1.1 Score de consommation alimentaire

1.1.3 Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

1.1.4 Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

1.1.11 Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

1.1.57 Pourcentage de femmes enceintes ou allaitantes qui souscrivent aux messages clés en matière de nutrition

1.1.97 Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Activités et produits

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux personnes retournant chez elles et aux autres personnes touchées par une crise

Produit 1.1: Les personnes touchées par une crise, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes retournant chez elles, bénéficient d'une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels

Catégorie d'activités 1.2: Transfert de ressources non assorti de conditions

Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents

Cible 4 de l'ODD: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les personnes ciblées en Iraq disposent de moyens d'existence plus résilients et bénéficient de meilleurs systèmes alimentaires

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La réussite de l'effet direct 2 du PSP suppose que le Gouvernement continue d'investir dans le secteur privé et dans l'expansion de celui-ci, et de promouvoir la participation du secteur privé aux filières du système alimentaire. Le PAM présume également que les participants aux activités génératrices de revenu auront accès aux intrants nécessaires et aux informations sur les marchés, que le Gouvernement continuera de privilégier les activités d'adaptation aux changements climatiques et que les communautés adopteront des méthodes de planification et de prise de décisions inclusives et participatives pour gérer et entretenir les actifs communautaires

Indicateurs d'effet direct

4.3.1 Score de consommation alimentaire

4.3.3 Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

4.3.5 Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

4.3.25 Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

4.3.26 Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

- 4.3.27 Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols
- 4.3.30 Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage
- 4.3.32 Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques
- 4.3.33 Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques
- 4.3.45 Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM
- 4.3.46 Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis
- 4.3.48 Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en dollars)
- 4.3.49 Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en tonnes)
- 4.3.68 Indice d'exposition aux chocs
- 4.3.83 Proportion de personnes participant à des activités rémunératrices à la suite de formations de développement des compétences

Activités et produits

Activité 2: Assurer des formations et fournir des services financiers et un appui aux moyens d'existence à l'intention des personnes ciblées, notamment les petits exploitants agricoles, pour améliorer leur résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation et leur accès à des activités génératrices de revenu

Produit 2.1: Les personnes ciblées, notamment celles exposées à des formes croisées de vulnérabilité, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures de soutien comprenant notamment des formations et l'accès à des ressources de subsistance et à des services financiers, ce qui les aide à gérer les chocs et les facteurs de perturbation et favorise l'égalité femmes-hommes et l'accès aux marchés

Catégorie d'activités 1.7 Acquisition de compétences et création de moyens d'existence au niveau des individus et des ménages

Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques

Activité 3: Fournir aux communautés ciblées des stratégies de création d'actifs et d'amélioration des systèmes alimentaires susceptibles de les aider à s'adapter aux changements climatiques, tout en renforçant les capacités dont les communautés disposent pour faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation

Produit 3.1: Les personnes et les communautés ciblées bénéficient d'actifs nouveaux ou remis en état, d'une meilleure capacité d'utilisation de technologies climatiquement rationnelles et d'un appui à la commercialisation qui améliorent la productivité agricole, l'adaptation aux changements climatiques et l'accès aux marchés

Produit 3.1: Les personnes et les communautés ciblées bénéficient d'actifs nouveaux ou remis en état, d'une meilleure capacité d'utilisation de technologies climatiquement rationnelles et d'un appui à la commercialisation qui améliorent la productivité agricole, l'adaptation aux changements climatiques et l'accès aux marchés

Produit 3.2: Les communautés et les institutions gouvernementales ciblées bénéficient d'une assistance technique visant à améliorer les services climatiques utilisés pour éclairer les mesures d'anticipation inclusives prises localement, les systèmes d'alerte rapide et les activités de réduction des risques de catastrophe, ce qui diminue le risque d'insécurité alimentaire

Activité 4: Mettre en œuvre, pour le compte du Gouvernement et d'autres acteurs, des projets de résilience face aux changements climatiques au profit des personnes et des communautés ciblées

Produit 4.1: Les personnes et les communautés ciblées recueillent les fruits des services que le PAM fournit au Gouvernement et à d'autres acteurs pour améliorer la résilience, les capacités d'adaptation aux changements climatiques et les systèmes alimentaires nationaux

Catégorie d'activités 1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques

Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation

Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation

Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques

Catégorie d'activités 2.4: Services à la demande

Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les institutions nationales et infranationales iraqiennes sont mieux à même d'anticiper les chocs et les facteurs de perturbation, de s'y préparer, de s'y adapter et d'y faire face grâce à une meilleure gestion des risques de catastrophe et à un système de protection sociale plus efficace

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le présent effet direct suppose la poursuite de la coopération stratégique entre les institutions financières internationales et les entités des Nations Unies concernant l'appui technique fourni aux principaux programmes nationaux d'assistance sociale, ainsi qu'un engagement soutenu du Gouvernement à prendre davantage en charge le programme national d'alimentation scolaire

Indicateurs d'effet direct

5.4.37 Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

5.4.39 Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

5.4.41 Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été améliorés ou élaborés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

5.4.43 Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

5.4.44 Nombre de personnes (bénéficiaires indirects du PAM) couvertes par les systèmes ou des programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

5.4.62 Proportion de paramètres de l'indicateur relatif à la capacité de préparation aux situations d'urgence pour lesquels une amélioration a été obtenue

Activités et produits

Activité 5: Fournir un appui aux institutions nationales et infranationales pour améliorer les capacités liées à la préparation, à l'action rapide et anticipative et aux interventions face à des situations d'urgence, à des chocs et à des facteurs de perturbation

Produit 5.1: Les institutions nationales et infranationales bénéficient d'un appui technique visant à améliorer la préparation aux situations d'urgence, les systèmes d'information et les capacités opérationnelles nécessaires pour anticiper les crises, les chocs et les facteurs de perturbation, s'y préparer et y faire face de manière efficace et efficiente

Activité 6: Fournir un appui technique et opérationnel afin de renforcer les composantes du système de protection sociale utilisées pour anticiper les chocs, s'y préparer et y faire face, promouvoir l'emploi, améliorer la nutrition et favoriser l'égalité femmes-hommes ainsi que l'inclusion sociale

Produit 6.1: Les institutions nationales et infranationales et les programmes de protection sociale, y compris le programme d'alimentation scolaire, bénéficient d'un appui technique et opérationnel qui améliore leur efficacité et leur interopérabilité de manière à mieux anticiper les chocs, à mieux s'y préparer et à mieux y faire face, à promouvoir l'emploi, à améliorer la nutrition et à favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale

Produit 6.1: Les institutions nationales et infranationales et les programmes de protection sociale, y compris le programme d'alimentation scolaire, bénéficient d'un appui technique et opérationnel qui améliore leur efficacité et leur interopérabilité de manière à mieux anticiper les chocs, à mieux s'y préparer et à mieux y faire face, à promouvoir l'emploi, à améliorer la nutrition et à favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale

Produit 6.1: Les institutions nationales et infranationales et les programmes de protection sociale, y compris le programme d'alimentation scolaire, bénéficient d'un appui technique et opérationnel qui améliore leur efficacité et leur interopérabilité de manière à mieux anticiper les chocs, à mieux s'y préparer et à mieux y faire face, à promouvoir l'emploi, à améliorer la nutrition et à favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale

Catégorie d'activités 1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate

Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées

Catégorie d'activités 1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale

Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées

Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées

Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score évaluant le respect par les bureaux de pays des normes relatives à la détermination et à la consignation des risques issus de l'analyse et de la prise en compte des conflits et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation

CC.2. Obligation de rendre compte**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes**Indicateurs transversaux**

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score évaluant la prise en compte de la nutrition

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score évaluant le respect par les bureaux de pays des normes relatives à la détermination et à la consignation des risques issus de l'analyse et de la prise en compte des conflits et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation

CC.2. Obligation de rendre compte

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes**Indicateurs transversaux**

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score évaluant la prise en compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR ACTIVITÉ ET PAR PRODUIT BÉNÉFICIAIRES DE NIVEAU 1										
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2025	2026	2027	2028	2029	Total	
1	1	1	Filles	4 323	4 323	1 154	-	-	5 778	
			Garçons	4 746	4 746	1 268	-	-	6 345	
			Femmes	5 639	5 639	1 509	-	-	7 534	
			Hommes	5 494	5 494	1 469	-	-	7 343	
			Total	20 202	20 202	5 400	-	-	27 000	
2	2	2.1	Filles	573	804	590	590	590	3 145	
			Garçons	628	880	648	648	648	3 453	
			Femmes	742	1 045	772	772	772	4 103	
			Hommes	727	1 021	750	750	750	3 999	
			Total	2 670	3 750	2 760	2 760	2 760	14 700	
		2.2	Filles	590	295	295	167	167	1 514	
			Garçons	648	324	324	183	183	1 662	
			Femmes	772	386	386	218	218	1 980	
			Hommes	750	375	375	212	212	1 924	
			Total	2 760	1 380	1 380	780	780	7 080	
	3	3	3.1	Filles	514	644	386	386	386	2 318
				Garçons	564	706	422	422	422	2 541
				Femmes	670	834	502	502	502	3 003
				Hommes	652	816	490	490	490	2 938
Total				2 400	3 000	1 800	1 800	1 800	10 800	
3	6	6.1	Femmes	250	500	500	-	-	1 250	
			Hommes	250	500	500	-	-	1 250	
			Total	500	1 000	1 000	-	-	2 500	
Total (hors chevauchement)				28 532	29 332	12 340	5 340	5 340	62 080	

ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ					
	Effet direct 1 du plan stratégique de pays		Effet direct 2 du plan stratégique de pays		
	Activité 1		Activité 2		Activité 3
Type de bénéficiaires	Personnes de retour de la République arabe syrienne	Toutes les autres personnes déplacées à l'intérieur du pays	Formation aux moyens d'existence	Commercialisation des produits agricoles	Actifs communautaires
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire	0,76	1,27	0,89	0,56	2,50
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	300	240	120

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Transferts de type monétaire	-	14 142 455
Total	-	14 142 455

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)				
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	11 340 062	74 275 373	26 447 449	112 062 884
Mise en œuvre	1 793 819	13 007 910	4 499 642	19 301 371
Coûts d'appui directs ajustés	2 148 228	15 071 392	5 403 819	22 623 439
Total partiel	15 282 110	102 354 674	36 350 910	153 987 694
Coûts d'appui indirects (<i>6,5 pour cent</i>)	993 337	6 139 576	2 362 809	9 495 723
Total	16 275 447	108 494 251	38 713 719	163 483 416

Liste des sigles utilisés dans le présent document

HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance